



Tél : 04-79-63-50-83

Fax : 04-79-63-51-54

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/02/2015

Nombre de membres en exercice : 14

Procuration : 3

Excusé :

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

| | Dépenses | Recettes |
|----------------|---|--|
| Fonctionnement | 625 089,98 € | 1 072 580,14 € dont report 347 982,36 € |
| Investissement | 449 295,30 € dont report 62 285,49 € | 214 923,13 € |
| | 1 074 384,28 € | 1 287 503,17 € |

Soit un excédent de **213 117,89**.

Le total des opérations d'équipements s'élève à 348 042,85 € dont 236 292,52 € pour la place et 53 400,24 € pour les voies et réseaux.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents le compte administratif présenté et approuve le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-les-Bains.

Le conseil municipal procède à une approche détaillée du budget primitif 2015 qui sera voté en mars 2015.

CARREFOUR DES MERMOZ : le conseil municipal prend connaissance de l'accord du propriétaire du terrain concerné par l'aménagement de ce carrefour avec changement de priorité. La surface concernée est d'environ 120 m² et consiste en l'écèlement du talus donnant plus de visibilité.

TRAVAUX ACCESSIBILITE :

- **ECOLE** : les travaux de rampe d'accès et structure bois ont été réalisés pendant les vacances. Reste à réaliser dans les meilleurs délais le revêtement de la rampe et la pose de barrières.

- **MAIRIE** : les dossiers de consultation des entreprises seront finalisés très prochainement permettant d'envisager une réalisation dès juin 2015.

EAU POTABLE/ RENFORCEMENT LA MARINE : le Maire informe le conseil municipal qu'il a été effectué une reconnaissance sur site avec le bureau d'études. Ce renforcement est prévu en 100 mm avec variante PE pour la partie non urbanisée. Une vanne en attente sera posée au droit du captage de la fruitière.

LA CHAPELLE – LES COLLOMBS : renforcement de la conduite de la Chapelle - Réservoir des Collombs permettant l'alimentation de l'ensemble de la commune soit par ce réseau, soit par le Marterey. Un sondage pour connaître le diamètre existant sera réalisé avant lancement de l'étude.

SALLE POLYVALENTE : le conseil municipal est favorable à l'étude d'installation de trois douches nécessaires au fonctionnement des clubs sportifs (rencontres) dans l'espace WC public non fonctionnel. Le conseil municipal est favorable à l'aménagement d'un WC public indispensable lors des messes ou cérémonies célébrées sur la commune à prévoir dans le garage situé sous la salle paroissiale.